

Le coin du bouquineur

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **9 (1952)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



LE COIN DU BOUQUINEUR

par THIERRY MAULNIER

(Cette préface à «Spiritualité et Santé» de BERNARD VILLARD a été publiée dans le Bulletin n° 29 du Comité international Olympique.)

Voici des aphorismes sur la santé, où il est surtout question de la volonté et du caractère. Voici des aphorismes sur le corps où il est surtout question de l'esprit.

Il me semble que l'on pourrait reprendre, à propos du sport, en y changeant peu de chose, une formule célèbre de Colette, et parler de « ces exercices que l'on nomme, à la légère, physiques ».

Courir à travers les bois ou sur la piste, pour revenir essoufflé à son point de départ, sauter des obstacles artificiels, que l'on pourrait détourner, lancer le plus loin possible les objets en apparence absurdes que sont un disque ou un javelot, s'élever à grand peine au sommet d'une montagne où l'on n'a que faire, pour redescendre ensuite à grand peine également ; tout cela, au premier regard, est parfaitement inutile ; le grand reproche que font bien des gens à ces activités, c'est, en effet, d'être inutiles. Ne nous insurgons pas trop vite. La première joie, la première gloire du sport sont, en effet, d'être inutiles et cette joie, cette gloire, ne sont pas négligeables en un temps où l'on demande à tous les gestes d'être utilitaires, à tous les hommes de se laisser utiliser. Le sport est d'abord une protestation contre l'utilitarisme universel. Il est le plaisir de se mouvoir et de respirer, le plaisir de vivre. Quand bien même il ne serait pas bienfaisant, quand bien même il ne ferait pas des corps plus beaux, des poumons plus larges, il faudrait encore le défendre. Parce qu'il est pour l'homme, sorti de l'enfance, la plus belle forme du jeu.

Mais voici que l'on fait au sport un autre reproche : celui d'être une activité matérialiste. Il serait d'essence inférieure, parce qu'il détournerait nos préoccupations de l'âme, seule digne d'être cultivée et élevée, vers le corps, cette guenille. La tare du sport serait d'avoir le corps pour objet et pour limite. Tel est le grand grief que l'on énonce contre lui, et je ne conteste pas que le comportement de certains des hommes qui le pratiquent et que cette pratique semble avoir conduits à une matérialité satisfaisante, à un narcissisme physique assez déplaisant, ne soit de nature à lui donner quelque consistance. Mais qui oserait prétendre qu'une activité humaine doit être jugée à ce qu'en font les médiocres qui la ramènent à leur médiocrité ? Il y a aussi des gens qui ramènent l'art au commerce, ou la religion à la commodité.

Le sport véritable ne propose pas à l'homme le corps comme but. Il propose à l'homme d'appliquer à son corps, pour le tendre vers sa limite et en

quelque sorte pour la dépasser, tout ce qu'il possède d'énergie spirituelle. Le corps pour le sportif n'est pas le but, mais l'instrument. L'instrument dont l'homme se sert pour s'éprouver dans la plénitude de sa condition terrestre, dans la joie de respirer, de fouler la terre, de fendre les eaux ; dans la souffrance de l'effort poussé parfois jusqu'à l'héroïsme, jusqu'à la folie d'Icare, jusqu'à la folie des conquérants de l'Anapourna, jusqu'au delà des frontières des possibilités humaines.

Telle est sa vertu morale. Telle est sa dignité.

L'âme cesse d'ignorer le corps. Elle se retourne vers ce compagnon pesant, fragile, périssable, vite essoufflé, vite meurtri, elle se retourne vers lui, lui prend la main et lui dit : « Maintenant, allons ensemble. Jusqu'où me suivras-tu ? »



LE COIN DE l'humour

Diplomate en herbe !

- Papa, es-tu capable de signer ton nom les yeux fermés ?
- Mais certainement.
- Alors, signe-moi mon bulletin scolaire.

Une bonne excuse

- A l'école. Le petit Michel, un malin :
- M'sieu, j'ai pas pu apprendre ma leçon. Je suis resté douze heures sans connaissance.
- Le maître.— Douze heures. Et qu'avais-tu donc, mon pauvre petit ?
- M'sieu, je dormais...

Exercice de prononciation

J'ai vu six sots suçant six cent six saucisses, dont six en sauce et six cents sans sauce !

La revanche

Un boulanger achetait son beurre à un fermier qui le lui apportait en mottes de un kilo.

Le boulanger pesant un jour les mottes constata que toutes avaient quelques grammes de moins que le kilo.

Fureur !... Dépôt de plainte !...

— Il est certain, dit le juge de paix au fermier, que ces mottes pèsent moins d'un kilo. Avez-vous une balance chez vous ?

— Oui, monsieur le juge.

— Et des poids ?

— Non, monsieur le juge.

— Mais, alors, comment avez-vous pu peser votre beurre ?

— Bien simplement, monsieur le juge, j'ai mis dans le plateau opposé les pains d'un kilo que vend le boulanger.

Rédaction : Ecole fédérale de gymnastique et de sport, Macolin
Fr. Pellaud.

Administration : Office central fédéral des imprimés et du matériel,
Berne 3 - Compte de chèques postaux III 520